

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
1 mois 5 fr. 1 an 50 fr.
Etranger : 4 — 10 — 19 — 38 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicité
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Courants :	1 ^{re} les 3 premières 20 cent	la ligne
	les suivantes 15 "	en
Suisses :	30 "	les espaces
Etrangers :	45 "	
Régionaux :	45 "	

Nouvelles du jour

La faillite de la Révolution allemande ; le Reichstag va être convoqué.

Il n'y avait rien de moins nécessaire que la révolution allemande, pour le bien de l'Allemagne et celui de l'Europe et même pour le progrès de la démocratie. C'est ce dont tout le monde est maintenant convaincu, au delà du Rhin, à l'exception des socialistes extrêmes, qui ont cru réaliser l'Éldorado collectiviste et qui s'efforcent à poursuivre ce mirage. Dans quelle mesure sont-ils sincères ? Ils ne peuvent l'être que s'ils sont fous, car le danger de ruine totale, disons plutôt la certitude de la catastrophe sociale sans précédent dont l'Allemagne est menacée par leurs aberrations politiques et économiques, est manifeste. Si un ordre de choses normal n'est pas rétabli à bref délai, si chacun ne reprend pas sa place dans la grande chaîne nationale, c'est l'arrêt complet du travail, de la production, des échanges, c'est-à-dire de la vie : c'est la famine.

L'imminence du péril a déjà ramené à la raison pas mal d'esprits exaltés ; de là, le mouvement de conversion à droite qui se dessine dans les masses que l'instinct de la conservation avertit de l'approche du gouffre.

Les Alliés ne sont pas les derniers à apercevoir le danger, pour l'Allemagne et pour leurs propres intérêts ; il leur importe que le peuple allemand reste solvable. Aussi, partout dans les territoires occupés, les autorités militaires françaises, anglaises, américaines, belges, abolissent-elles les conseils de soldats et d'ouvriers et toutes les institutions révolutionnaires, dont l'effet ne peut être que de tuer plus ou moins rapidement la ponte aux œufs d'or.

Le gouvernement provisoire allemand, pour éviter l'avènement d'un état de choses régulier, a avancé d'un mois la date de l'élection de la Constituante ; elle aura lieu le 19 janvier, au lieu du 16 février. Mais l'opinion publique demande mieux que cela : elle réclame la convocation du Reichstag. L'Allemagne a besoin, d'urgence, d'une autorité reconnue, tant au point de vue extérieur qu'au point de vue intérieur. Le bilan de l'œuvre diplomatique et administrative du gouvernement provisoire est nul. En réalité, tout ce qui se fait d'utile est accompli par l'ancienne administration militaire, avec le concours de quelques cadres de l'ancien appareil civil.

Nous avons cité naguère le jugement de la Gazette de Francfort sur la stérilité et l'incapacité du pouvoir révolutionnaire. Un autre journal de gauche s'en exprime non moins verbatim. « Les mérites de notre Révolution, dit le Leipzig Tagblatt, sont tout négatifs. Elle a évincé l'ancienne autorité, qui était, sans doute, terriblement minée, mais ce qu'elle a mis à sa place ne supporte pas même la comparaison avec ce chef d'œuvre d'antan. La Révolution a déposé les princes. Mais après ? Le prolétariat s'est émancipé. Nous le lui accordons de tout cœur ; malheureusement, le prolétariat veut plus que cela : il veut régner et cela n'est plus engageant du tout ; on s'aperçoit même que c'est impossible. Jusqu'ici, on n'a fait que détruire ; on n'a rien créé et nous serions déjà en plein chaos si les autorités bourgeoises et les fonctionnaires bourgeois n'avaient pas continué à travailler. La Révolution s'avère incapable de nous donner ce dont nous avons un besoin immédiat : la paix, une démobilisation ordonnée, des subsistances et du travail. Elle sera probablement obligée d'en appeler elle-même au Reichstag. »

En attendant, quand il faudrait s'occuper de trouver des emplois pour les millions de bras revenus du front, sous peine de voir éclater la plus épouvantable crise de chômage que le monde aurait vue, le gouvernement socialiste prussien songe d'abord à la laïcisation de l'Etat et à la déchristianisation du peuple et la république de Brunswick compte ses destinées à un ouvrier tailleur et à une tenancière de maison mal tenue, bimbiardée, ministrée des cultes et de l'instruction publique !

L'idée d'une république rhénane étant née dans la partie catholique de la Prusse, les journaux libéraux allemands lui trouvent un parfum clérical et font la grimace.

Au Conseil national

Le débat sur la grève

Berne, 10 décembre.

Assemblée très intéressante, aujourd'hui, M. Reymond avait bien raison de dire, lundi soir, en réponse au colonel Bilibmann, que le débat sur la grève générale n'est point inutile, mais salubre pour le pays. Il agit d'opposer la bonne doctrine aux idées néfastes, et qui donc est qualifiée pour interpréter la pensée de l'immense majorité du peuple suisse, si ce n'est les représentants des partis de l'ordre au parlement ?

M. le conseiller fédéral Decoppet a commencé à répondre à l'interpellation socialiste sur les incidents de Granges (Soleure), où la troupe a été amenée à tirer sur les manifestants, dont trois ont été tués. Le député socialiste Schmid avait demandé : Est-ce qu'on a demandé des comptes aux auteurs de ce « meurtre » ? M. Decoppet a répondu : Le Conseil fédéral n'a aucuns comptes à demander à des officiers et soldats qui n'ont fait que leur devoir. (Appl.) Le représentant du Conseil fédéral a retracé les événements de Granges ; les grévistes ont exercé un terrorisme intolérable ; ils ont saqué une fabrique, enlevé des rails du chemin de fer ; un bulletin, publié sous les auspices de M. Schmid, excitait les soldats à la désobéissance, répandait la fausse nouvelle que des troupes s'étaient mutinées et proclamait la dictature prolétarienne. A un certain moment, la troupe fut molestée de telle façon que l'officier, après avoir observé toutes les prescriptions du règlement de service, dut faire tirer sur les manifestants. S'il y a des coupables dans cette affaire, ce sont les auteurs de la grève. (Appl.) Et déjà M. Schmid s'élève de nouvelles menaces ! Les victimes de l'incident, nous les plaignons comme l'interpellateur, mais il y a encore d'autres morts dans le pays, des braves qui sont tombés pour la patrie. (Vifs appl.)

M. Schmid proteste et parle de soldats alcoolisés ; mais les protestations lui imposent silence.

M. Gustave Müller a développé ensuite son interpellation. Il a exigé des déclarations « véridiques » sur les raisons de la levée des troupes. Il a parlé de prétendus conflits entre les autorités fédérales et cantonales, entre le Conseil fédéral et le général, a rapporté des potins sur le colonel Gertsch, sur le fils Wille, sur l'intention qu'on aurait eue de réquisitionner la Maison du peuple de Zurich pour le cantonnement des troupes, etc.

M. le président de la Confédération Calonder s'est refusé à suivre, M. Müller, qui ne cherchait qu'à faire dévier le débat. Le Conseil fédéral maintient son rapport du 12 novembre dans tous les détails. Devant l'audace des mensures grévistes, qui prétendent contrôler les actes du gouvernement, le Conseil fédéral répond qu'il lèvera des troupes chaque fois qu'il le jugera opportun. (Appl.)

On arrive à l'interpellation de M. Musy, qui porte sur les mesures contre les étrangers indésirables, sur l'accroissement de la formation du corps de volontaires destiné à relever la troupe régulière et sur les sanctions réservées aux auteurs de délits commis.

Dans un très brillant discours d'une heure et demie, le député fribourgeois a retenu sans défaillance l'attention de la Chambre entière qui, par des applaudissements répétés, a témoigné son plein assentiment aux idées qu'il développait. En attendant le texte *in extenso*, voici une analyse de ce discours :

M. Musy est parti de l'impression que les conspirateurs bolchévistes ont malheureusement eu le temps d'accomplir une grande partie de leur tâche néfaste. On a laissé trop de liberté d'action aux agitateurs ; ce politique de répression du Conseil fédéral a été trop lente et trop incisée. Le sœur Müntzberg, dont l'orateur, il y a huit mois, a demandé l'expulsion immédiate, appuyé par les cinq sixièmes de la Chambre, on l'a revu, au plus fort de la grève, en tournée de propagande dans une automobile avec M. Platten. Guibeaux a été ménagé par l'autorité fédérale pendant longtemps ; maintenant, on sait que cet individu était un agent dangereux des bolchévistes. Il y a quatre semaines, on a décrété l'expulsion d'un certain Rossemier, qui insultait le peuple allemand ; après coup, l'expulsion est révoquée ! Qu'est-ce que cette politique ? (Appl.)

Nous demandons de l'énergie et de la suite dans les mesures qu'on prend. L'article 70 de la Constitution autorise, mais oblige aussi le Conseil fédéral à chasser du pays les éléments dangereux pour la sécurité nationale. Il faut, d'autre part, ne pas laisser entrer les indésirables. Les Suisses de Russie nous reviennent complètement pillés, mais les hommes et les femmes des Soviets nous arrivent avec des paquets de billets de banque dans des poches. (Appl.) La légation bolchéviste a été un nid d'anarchistes. Elle était en relations étroites avec la Maison du peuple, à Bernes.

Le moment est venu d'opposer, les idées saines, les idées chrétiennes aux idées fanatisées. Nous ne sortirons pas autrement du chaos qui nous menace. La liberté de la presse a sa

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 9 décembre.

Lintérêt de la journée est ailleurs qu'au Conseil des Etats. Il faut avoir entendu le discours de M. Musy, au Conseil national, pour savoir ce qu'est un débat de grande allure. Le sujet y prêtait sans doute, puisqu'il s'agissait de promener le fer rouge dans les plaies du bolchévisme et de faire rendre gorge aux malfaiteurs qui ont ourdi et déchaîné la grève générale. Mais le représentant de Fribourg s'est montré plus qu'à la hauteur de ce sujet.

L'écho de l'indignation populaire a vibré admirablement dans cette parole sans cesse acclamée qui a noblement vengé nos morts. De tels discours sont un soulagement pour la conscience nationale, et maintenant le Conseil fédéral saura plus que jamais comprendre la psychologie des foules si bien décrite par M. Musy. Comme il l'a dit après Charas Lebon, les révolutions ne réussissent que par la faiblesse des gouvernements. Aussi, quand l'orateur a conjuré le Conseil fédéral d'être implacable envers les chefs du complot, tout en étant plutôt miséricordieux envers les petits et les égarés, il a parfaitement rendu la pensée du parlement, qui est aussi celle du pays.

Pendant que le Conseil national faisait cercle autour de l'orateur fribourgeois et applaudissait à l'énergie de ses conclusions, le Conseil des Etats continuait, dans le plus grand calme, la discussion du budget.

On en était aux assurances sociales, ce qui nous a valu un grand exposé de M. Usteri, qui est, comme on sait, président du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurances. Le député de Zurich est mieux placé que personne pour dire ce qui a été fait depuis que la caisse nationale a commencé ses opérations. Nous savons, par lui, que cet établissement, dont le siège est à Lucerne, occupe déjà 520 employés. C'est un indice de l'importance des affaires de la nouvelle assurance d'Etat. Mais il y a mieux que cela, et M. Usteri, qui s'y connaît par une longue pratique, est à même de tracer un tableau fidèle de l'activité de la Caisse nationale.

Cependant, M. Legler n'est pas blouiné. Il ose même avancer que l'assurance officielle coûte trop cher et provoque de nombreuses récriminations. La loi est défectueuse, déclare-t-il, carément, et doit être révisée. Quant à l'exposé de M. Usteri, il est hors de saison, ajoute l'indécrottable démocrate glaronnais. C'est à ce propos de la gestion que M. Usteri aurait dû donner ce hors-d'œuvre, et M. Legler s'étonne que le président n'ait pas rappelé l'orateur à la gestion.

A quoi M. Brügger a répondu : Je me suis résolu à m'armer d'une patience sans bornes (rites).

M. Usteri, lui, est moins résigné. Il ne croit pas au mécontentement dont parle M. Legler. La preuve en est que presque tous les accidents ont été liquidés sans procès. Il ne conteste pas d'ailleurs que la loi soit réformable.

L'influence des troupes s'est fait sentir dans cette discussion. C'est ainsi que l'Assemblée a élevé, sans sourcilier, à 2 millions, le crédit pour subsides extraordinaires aux caisses-maladies, afin de les aider à supporter les conséquences financières de l'épidémie de grippe, qui a englouti les réserves de nombreuses sociétés libres d'assurance-maladie.

L'Assemblée a même adopté un postulat de M. Schaeffer (Soleure), invitant le Conseil fédéral à soumettre aux Chambres un projet qui fixerait désormais la contribution fédérale à la moitié au moins des dépenses occasionnées par la grippe.

Finalement, l'ensemble du budget, moins le budget militaire, a été approuvé à l'unanimité. Le Conseil des Etats a, en outre, chargé le Conseil fédéral d'examiner la possibilité et les modalités de la création d'une cour fédérale des comptes.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le cardinal Luçon

Le cardinal Luçon, archevêque de Reims, arrivé à Rome, a été reçu, dimanche, en audience pontificale.

Nécrologie

Mort d'un archevêque

On annonce de Vienne que l'archevêque François-Charles-Salvator, le plus âgé des fils de l'archevêque François-Salvator et de Marie-Vallée de Wallsee, est mort des suites de la grippe à l'âge de 26 ans. Il a pris part à la guerre depuis le commencement jusqu'à la fin du mois d'octobre 1918.

Mort du vice-président du Sénat français

Le docteur Emile Chautemps, vice-président du Sénat français et ancien ministre, est décédé. M. Emile Chautemps était né en 1850 à Val-leiry (Haute-Savoie). Il fut conseiller municipal de Paris de 1884 à 1889, député de la Seine

Le Conseil d'Etat de Genève

Invite M. Wilson de venir à Genève

Le Conseil d'Etat de Genève a faxé une démarche officielle auprès de M. Wilson pour que, lors de son voyage à Rome, il s'arrête à Genève, où fut fondée la Croix-Rouge et où fut signée la convention de l'Alabama.

Un congrès socialiste international

Le comité directeur du Bureau socialiste international a décidé de convoquer un congrès socialiste international, à Genève ou à Lausanne, pour la fin du mois de janvier ou pour le commencement du mois de février.

Satin élégant

Crêpe de Chine
Taffetas chiffon
Crêpe Georgette, etc.
Muster umgehend

G. Henneberg
Seidenfabrikant
ZÜRICH

Madame Constant Pillonel et ses enfants, à Romont; M. et Mme Alphonse Pillonel et leurs enfants, à Vauchez et Saint-Etienne (France); M. et Mme Rodolphe Demierre et leurs enfants, à Billens, et toutes les familles parentes et alliées, à la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Monsieur Constant PILLONEL
cafetier
leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé accidentellement, à Romont, le 9 décembre, à l'âge de 36 ans.
L'ensevelissement aura lieu à Romont, jeudi, 12 courant, à 9 heures du matin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame François Gobet-Guisolan et leurs enfants, à Noréaz, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur cher et regretté fils et frère
Monsieur Charles GOBET
décédé le 10 décembre courant, à l'âge de 23 ans, muni des sacrements de l'Eglise.
L'enterrement aura lieu jeudi, 12 courant, à 9 1/2 heures, à Prez-vers-Noréaz.

Nous avons la profonde douleur de faire part à nos parents et à nos connaissances qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui notre très chère fille et sœur
Mademoiselle Virginie BUCHS
hier soir, à 6 heures, à l'âge de 24 ans, après une courte et douloureuse maladie, supportée avec une grande patience, munie de tous les secours de la religion.
L'enterrement a lieu ce matin, à 9 1/2 heures, et l'office d'enterrement sera célébré jeudi, 12 décembre, à 9 1/2 heures du matin, à l'église paroissiale de Balde.
Bulle, le 10 décembre 1918.
La famille affligée,
Buchs-Collier.

Les officiers, sous-officiers et soldats du bat. 14 ont la douleur de faire part du décès de leur brave camarade
le fusilier Félix GREMION
Cp. IV/14
mort accidentellement à la frontière, au service de sa patrie.
Bâle, le 10 décembre 1918.
Le Cdt du bat. Jus. 74,
Weissenbach, capitaine.

Les officiers, sous-officiers et soldats de la 4^{me} compagnie du bataillon 14 ont le pénible devoir de faire part du décès de leur regretté camarade
Félix GREMION
fusilier
survenu à Bâle, le 10 décembre, au service de la patrie.
Le commandant de la C^{ie} IV/14 :
H. Waldvogel, capitaine.

Les familles Perriard-Conus et alliées remercient bien sincèrement toutes les personnes, et principalement les militaires, qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper en la personne du
soldat Aimé PERRIARD

Les familles Perriard-Conus et alliées remercient bien sincèrement toutes les personnes, et principalement les militaires, qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper en la personne du
soldat Aimé PERRIARD

FOURRURES
Aug. Henning
Pelleter, Place de l'Eglise
Saint-Laurent, Lausanne
Grand assortiment
— EN FOURRURES —
Derniers modèles
Prix défiant toute concurrence. Transformations, réparations.
Travail soigné
Prix modérés

Fleurs Naturelles




A. Murith
48 RUE DE LAUSANNE-ERIBOURO
Tél. n. 143

CATALAN QUINQUINA



LE MEILLEUR FORTIFIANT
le plus efficace contre les fatigues, le stress et le manque d'appétit.

Chronomètres INNOVATION



Fabrique Innovation, A. Matthey-Jaquet, La Chaux-de-Fonds

AUX CHARMETTES, Péroles, 93
Samedi 14 décembre, dès 9 h. du matin
GRANDE VENTE PUBLIQUE LIBRE
de tout le matériel de l'exploitation du Café des Charmettes et du Café de la Pisciculture, soit un très fort lot de verrerie (verres à vin, à café, à liqueurs, à sirops, litres, d-mi-litres, etc.), grande quantité d'assiettes, fourchettes, tasses de table, rideaux, tableaux, armoires, un piano, un grand fourneau, un fourneau à gaz, lits, etc. Stock de vins en bouteilles, champagnes, liqueurs, sirops, Argenterie divers.
M. et Mme Zimmermann quittent de leur plein gré le café-restaurant des Charmettes pour cause de forte augmentation du loyer et ils remercient sincèrement leurs clients et toutes les sociétés pour la faveur qu'ils leur ont accordée.
P. 7618 F 7035

On demande
un bon ouvrier
cordonnier
à la fabrication de chaussures économique, à Avry-sur-Rosé.
Eugène.
ON DEMANDE
pour les environs de Fribourg, une
Femme de chambre
expérimentée.
S'adresser sous chiffre P. 7468 F à Publicitas S. A., Fribourg.
On demande une
jeune fille
pour aider à la cuisine.
S'adresser à Mme Ambliet, Châteaud-Crest, Jussy, Genève.

AVIS
aux convalescents de la grippe
Toute personne convalescente de la grippe, faible ou malade, anémique, souffrant de l'estomac, manquant d'appétit, pauvre de sang, doit prendre avant le repas, le
CATALAN QUINQUINA
Très recommandé par les célébrités médicales; il donne des forces, de l'appétit et du sang, prépare une bonne digestion et assure une parfaite assimilation des aliments.
Le Catalan Quinquina, à base de vin généreux d'Espagne, préparé soigneusement pour l'usage médical, est le meilleur vin au quinquina, le meilleur apéritif, tonique et fortifiant. — Demandez un verre de Catalan Quinquina dans tous les bons cafés et restaurants.
Le Catalan Quinquina
se trouve en vente à 4 fr. 50, verre compris, chez l'inventeur
Juan ESTRUCH, vins et liqueurs ex. g., ROMONT

ON DEMANDE
un chauffeur
valet de chambre
Ecrire avec références sous P. 7658 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7050
ON DEMANDE
une
BONNE
sachant faire la cuisine.
Gages 50 fr. 7036
S'adresser à M^{me} Camille Nordmann, Pérolles, 21, Fribourg.
ON DEMANDE
une
BONNE
sachant faire la cuisine et les travaux du ménage.
Gages 50 à 60 fr.
S'adresser chez M^{me} J. Nordmann, villa Diana, Fribourg. 7014
ON DEMANDE un bon
domestique
de campagne, si possible sachant traire, pour Neel. S'adresser sous P. 7691 F à Publicitas S. A., Fribourg.
VOYAGEUR
Voyageur demandé tout de suite pour le canton de Fribourg. Article très intéressant, forte commission.
Ecrire à chif. J 28325 L Publicitas S. A., Lausanne. 7030
ON DEMANDE pour un
café-restaurant de Fribourg, une
JEUNE FILLE
robuste, parlant les deux langues pour un service de salle à manger et tous les travaux du ménage. Bons gages.
S'adresser par écrit sous P. 7634 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7049

Lampes Philips
En vente auprès des
Services électriques
& Electriciens.


PHILIPS-ARGA
Belle lumière
Grande économie
Fabrication hollandaise
Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne:
S. A. AMPÈRE, LAUSANNE
Vente en gros exclusivement.

ON DEMANDE
un chauffeur
valet de chambre
Ecrire avec références sous P. 7658 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7050
ON DEMANDE
une
BONNE
sachant faire la cuisine.
Gages 50 fr. 7036
S'adresser à M^{me} Camille Nordmann, Pérolles, 21, Fribourg.

ON achète
des
bouteilles
de toute sorte, au plus haut prix; on se rend à domicile. Dépôt ouvert de 8 heures à midi. Rue de l'Industrie, 8, Fribourg. 7048
CHICORÉE
Sommes acheteurs de racines de chicorée.
Adresser les offres par écrit à
PORRET & C^{ie}
rue de St-François, 22 bis
Lausanne

MOTEUR ÉLECTRIQUE
est à vendre 1 HP 220 V. III phase 50 fr. avec accessoires. 7044
S'adresser sous P. 1110 E à Publicitas S. A., Estavayer.

ON achèterait
une lanterne de projection d'occasion.
Adresser offres par écrit, avec indication de prix, Publicitas S. A., Fribourg sous P. 7633 F.
M^{lle} Monique Chereh
Schönberg, 16, h
PERDU
petit paroissien rouge, a-tentours Pont-Suspendu.
PERDU
ent. Bellevue et Grand-fey, par Castelberg, une montre-bracelet en or.
La rapporter contre récompense à la Police locale. 7032
Camion neut. 2 X T.
30 HP. Excellente marque suisse
A vendre
tout de suite
Essai et démonstration sur demande.
Garage Terminus
Fribourg. 6980

Adresser-vous directement au fabricant
MONTRES „MUSETTE“
5 ans de garantie - 4-8 mois de crédit - 8 jours à l'essai
No 800. Ancré 8 rubis, forte boîte nickel blanc pur Fr. 25.-
No 809. Forte boîte arg. 800/800 contrôlé, ancré 15 rubis Fr. 54.-
No 808. A Savonnette argent, double boîte, verre caché. Ancré 15 rubis, Fr. 64.-
A TERME :
Acompte 10 fr. Par mois 5 fr. Comptant 8 % d'escompte
Demandez gratis et franco le catalogue illustré des Montres „Musette“ aux seuls fabricants


GUY-ROBERT & C^e, Fabrique Musette, La Chaux-de-Fonds
Maison suisse fondée en 1871 — Rue du Donb, 71

Laine de mouton
achète aux prix fixés par l'Etat
fine, lavée Fr. 13.— non lavée Fr. 7.00 p. kg
moyenne lavée 10.50 „ „ 6.50 „
à gros pells, lavée 8.— „ „ 5.50 „
Jadis l'écha g. et en fabrique de fil à tricoter on de l'étoffe.
FABRIQUE DE DRAPS, WANGEN s/A.
Office d'achat autorisé par le Contrôle des laines

Cuisinière
Une pension demande
une bonne et sérieuse cuisinière. Bons gages.
S'adresser sous P. 7538 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7037
CUISINIÈRE
On demande pour la Chaux-de-Fonds, jeune
FILLE
sachant faire la cuisine.
Gages 60 fr.
Adresser offres sous chiffre P. 24153 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

ON DEMANDE
couturière
expérimentée pour robes. Entree immédiate. 7040
S'adresser sous P. 7684 F à Publicitas S. A., Fribourg.
ON DEMANDE
vente juridique
L'Office des poursuites de la Sarine vendra, au plus offrant, le jeudi 12 décembre, à 2 1/2 h. de l'après-midi à son bureau: 1 caduc de 21,830 fr.

A VENDRE
dans localité industrielle et agricole vaudoise, à proximité d'une petite gare très occupée et de plusieurs usines, un terrain
Café-restaurant
bien situé, avec logements spacieux; grande entrée, remis à jour et plantage; bâtiment de construction récente, dans une situation excellente.
S'adresser au notaire Monney, à Avenches.
Qui prendrait en hivernage deux
VACHES
frailles velées.
S'adresser à Anderson, Charles, à Cullyterwil. 6917

Banque E. ULDRY & C^e
FRIBOURG
Nous donnons :
Pour dépôts à une année 5 %
A 3 ou 5 ans 5 1/4 %
Nous acceptons en paiement d'autres titres existants.

COMMERC
On reprendrait son commerce ou la partie.
S'adresser sous P. 7490 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6924
A VENDRE
maison, grange, écurie et environs; 3 poses de terre. Bas prix et facilités de paiement.
S'adresser sous P. 7261 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6917

Soude à blanchir „Henco“

Ce qu'il y a de meilleur pour essanger le linge, pour nettoyer, écurer et laver. Justifie sa réputation sans précédent! HENKEL & C^{ie} S. A. BAILE

LA GENEVOISE
Compagnie d'Assurances sur la vie - GENEVE
FONDÉE EN 1872
Placée sous le contrôle du Bureau fédéral des assurances, à Berne
Assurances en cas de décès
Rentes viagères immédiates
Participation annuelle et progressive des assurés aux bénéfices de la Compagnie.
La Compagnie dispose dans ses caisses de 122 francs pour chaque 100 francs de valeur actuelle de ses engagements.
Direction : 10, Rue de Hollande, GENEVE. — Tél. 39-47
Pour tous renseignements, s'adresser à :
MM. Jos. GENOUD, agent général, Châtel-Saint-Denis. Tél. 12.
Pierre DOUSE, agent principal, Le Mouret. Tél. 46.
Marcel JOLION, agent principal, Farvagny. Tél. 1805-2.
Inspecteur pour la Suisse romande : M. V. Karcher. 299is, Chemin de Rimont, Genève.